



0696120
NOTE CIRCULAIRE N° 0696120 /DG/PAD DU 15 OCT. 2020
RELATIVE À LA MISE EN ŒUVRE DU PESAGE PORTUAIRE.-

Le public et les usagers du Port sont informés des nouvelles dispositions concernant le pesage systématique des marchandises au Port de Douala-Bonabéri.

Les nouvelles dispositions sont prises à la suite de plusieurs concertations avec les chargeurs, des éclairages apportés au Gouvernement sur les préoccupations du Groupement de la Filière Bois du Cameroun et du Groupement des Industries Meunières et des accords convenus avec des membres des groupements des meuniers et de la filière bois.

Elles tiennent également compte de la nécessaire information des structures d'Etat en charge du commerce extérieur, notamment l'Administration des Douanes et les autres Services Techniques demandeurs d'informations.

Ces dispositions sont les suivantes :

- concession d'un rabais pour tenir compte des doléances exprimées par les clients du Port par le passage de 12 000 FCFA HT/pesée à 10 000 FCFA HT ;
- application d'un tarif intermédiaire de 7 500 F hors taxes par pesée pour le trafic des minoteries et du bois en conventionnel jusqu'au 31 décembre 2020 ;
- application d'un tarif de 9 000 F hors taxes par pesée VGM pour les membres du GFBC qui s'étaient équipés en ponts bascules, ceci après vérification de leurs installations ;
- constitution des acconiers en grands comptes pour les trafics conventionnels et vrac à l'import ;
- contrôle de la présence des VGM émises par le PAD à l'export par la RTC.
- partage des informations sur la pesée avec la Douane et les autres Services Techniques demandeurs.

La présence note d'information prend effet à compter du 1^{er} novembre 2020./-

0696120
INFORMATION NOTE N° 0696120 /DG/PAD OF 15 OCT. 2020
ON THE IMPLEMENTATION OF PORT WEIGHING.-

The public and users of the Port are informed of new provisions on the systematic weighing of goods at the Port of Douala-Bonaberi.

The new provisions were taken sequel to several consultations with shippers, information provided to government on concerns from the Cameroon Wood Industry, Flour Milling Industry, and agreements reached with members of the milling and wood industry.

It equally takes into consideration information on state institutions in charge of foreign trade, especially the Customs Administration and other technical services entreating data.

These provisions are as follows:

- Granting of a weighing discount of FCFA 10,000 down from FCFA 12, 000 excluding taking. This takes into account grievances expressed by Port clients.
- Application of an intermediate tariff of FCFA 7,500 excluding taxes per weigh for conventional milling and wood freight till 31st December 2020.
- Application of a tariff of FCFA 9000 excluding taxes per VGM weighing for members of GFBC who are equipped with weighbridges, after the verification of their facilities.
- Composition of stevedores in 'key accounts' for conventional and bulk traffic at import.
- Monitoring of VGMS issued by PAD for export by RTC.
- Sharing weighing information with Customs and other technical services requesting data.

This Information Note takes effect from 1st November 2020./-

15 OCT. 2020
DOUALA, LE 15 OCT. 2020

15 OCT. 2020
DOUALA, ON 15 OCT. 2020

LARGE DIFFUSION

WIDE DISSEMINATION



LE DIRECTEUR GÉNÉRAL,
The General Manager,

CYRUS NGO'O